

## Régionalisation ou fédéralisme : les voies d'une libération des énergies africaines ?

Considérés comme les principaux moteurs du développement, les Etats africains, on l'a vu, constituent en réalité un puissant facteur de stagnation, ou même de régression. Ils bloquent par eux-mêmes la mise en œuvre de leurs propres initiatives. Mais l'« idéologie du développement », qui est depuis plus de vingt ans le langage commun des gouvernants des pays riches et de ceux des pays pauvres, s'emploie — effacement — à dissimuler cette réalité. Tous feignent de croire que le « développement » naîtra d'une transplantation encore perfectionnée des institutions publiques des Etats riches dans les Etats pauvres.

Les invocations quotidiennes de la nation sont impuissantes à la créer. L'aggravation de la situation des couches populaires et de la dépendance de ces Etats suit un rythme beaucoup plus rapide que celui qui engendre, au fil des générations, d'authentiques solidarités nationales. Attendre encore que des nations enfin formées fournissent à l'Etat-nation les fondations sans lesquelles il n'est qu'une structure vide, va mener le continent à des situations effroyables.

Il importe au contraire de prendre résolument le parti

Le blocage actuel des Etats africains apparaît par conséquent, dans une large mesure, de nature culturelle. La culture politique des populations du continent noir reste en grande partie une culture régionale, ethnique, alors que les institutions en place correspondent à une culture politique de type national, encore balbutiante. L'Etat-nation paraît bien privé de son fondement, la nation, donc de toute possibilité d'action efficace.

Ce décalage persistant, aux très graves conséquences, peut se résorber de deux manières différentes.

Ou bien les institutions de l'Etat-nation arrivent à détruire les cultures politiques locales et à transposer les solidarités du niveau local au niveau national, au profit de l'Etat. C'est ce processus que les gouvernants africains s'efforcent de réaliser depuis l'indépendance, espérant brûler les étapes et parcourir en quelques années le chemin que les peuples d'Europe ont parcouru en plusieurs siècles. Si ce projet n'a pas totalement échoué — les solidarités régionales ont bel et bien commencé à se désagréger — il n'a pas eu non plus le temps de réussir puisqu'il n'a pu nulle part déboucher sur une mobilisation des énergies au niveau national.

Ou bien, à l'inverse, les institutions se réconcilient avec les solidarités existantes au lieu de les affronter. L'appareil central de l'Etat, mal accepté, se dégonflerait au profit d'administrations régionales qui pourraient, elles, utiliser enfin les solidarités et les énergies existant à ce niveau pour de réelles actions de développement. Une régionalisation résolue, pouvant déboucher sur un fédéralisme à définir pays par pays, région par région, devrait permettre aux collectivités naturelles de se doter elles-mêmes de leurs institutions politiques, administratives et économiques. Celles-ci, libérées du caractère artificiel qui paralyse les actuels Etats-nations, jouiraient d'un consensus populaire donc d'une prise sur la société jusqu'alors inconnue.

La première voie n'est certes pas une impasse, mais elle requiert une *durée* telle que l'économie stagnante du continent débouchera bien avant sur une situation sanitaire, alimentaire et sociale dramatique.

La voie d'une utilisation des solidarités régionales par un Etat résolument remodelé en fonction de celles-ci paraîtra bien sûr passéiste et utopique aux esprits prétendument réalistes. Mais elle seule permettrait de libérer *très vite* les énergies bloquées et de donner enfin à l'Afrique les moyens d'affronter par elle-même ses graves problèmes.

Régionalisation ou fédéralisme :  
les voies d'une libération des énergies  
africaines ?

Le développement des principes généraux de développement...  
...la situation des continents...  
...le langage commun des gouvernements...  
...des pays parties, d'empire...  
...de l'ensemble des Etats. Tous les pays de...  
...d'un développement...  
...des institutions politiques des Etats...  
...naturelles.

Les institutions politiques de la nation sont impuissantes...  
...la situation des continents...  
...le langage commun des gouvernements...  
...des pays parties, d'empire...  
...de l'ensemble des Etats. Tous les pays de...  
...d'un développement...  
...des institutions politiques des Etats...  
...naturelles.



inverse, et de chercher enfin à adapter les institutions politiques et administratives à la culture politique encore prédominante, qui reste localiste, régionaliste. Démembrer cette vaste coquille vide (mais ruineuse) de l'Etat unitaire et centralisé pour en confier l'essentiel des tâches intérieures aux solidarités régionales, aux énergies ethniques, paraît être le seul moyen pour que quelque chose, enfin, se mette en marche.

### Transférer aux solidarités régionales la substance même de l'Etat

Très sourcilleux de leur souveraineté, les jeunes Etats africains n'ont pas pu, ou pas su, en tirer grand-chose. Leur simple survie, la préservation à tout prix de leurs structures de type européen, la protection du pouvoir contre toute forme de contestation, ont absorbé toute leur énergie. L'Etat a trouvé sa raison d'être en lui-même, dans son propre entretien.

Faut-il vraiment, comme on le répète de toute part, poursuivre sur cette voie ? Faut-il encore espérer que ce miracle du « changement de mentalités » se produira demain ?

Au contraire, réconcilier les institutions de l'Etat avec la culture en place ouvrirait des possibilités jusqu'alors inexploitées, libérant des énergies sociales et individuelles jusqu'à présent stérilisées au nom de la « construction nationale ».

Il faut, pour cela, remettre en honneur les solidarités régionales et locales tant critiquées, et transférer à leur profit une large part de la substance de l'Etat.

### Remettre en honneur les solidarités régionales et locales

Considérée comme un but en soi, la stabilité des Etats définis par le colonisateur mobilise jusqu'à présent l'essentiel

de l'activité des dirigeants africains. Mais le maintien des régimes et des frontières hérités de la colonisation importe peu à l'Africain, préoccupé comme auparavant d'assurer sa subsistance et celle des siens, dans des conditions restées très souvent précaires.

C'est donc bien le problème de l'Etat qui se trouve posé en bloc. Le maintien d'une apparence d'Etat homogène, unitaire et centralisé, mérite-t-il que lui soit sacrifiée toute réelle politique d'amélioration des conditions d'existence des masses populaires ? Au fond, la question se pose ainsi.

Le moment n'est-il pas venu de remplacer le type d'Etat « à la française », niveleur, unificateur, et autoritaire, par des institutions capables de désarticuler le rigide cadre jacobin, de désamorcer les méfiances qu'il suscite et les rivalités qu'il exacerbe, de libérer les solidarités et les énergies présentes au niveau local et régional ?

Pays de micro-sociétés, où les structures familiales, les communautés villageoises, les solidarités ethniques, les associations spontanées d'épargne collective constituent les seules institutions authentiquement vécues et acceptées, l'Afrique ne se reconnaît pas dans la macro-société d'inspiration européenne où l'on tente de la mouler ; celle-ci a amplement prouvé sa désastreuse inadaptation au contexte culturel africain. Pourtant très rares sont les esprits qui ont regretté que ni le colonisateur ni les leaders de l'indépendance n'aient su, ou voulu, dans chaque pays *faire remonter (...) la sève des institutions anciennes, c'est-à-dire faire revivre des Etats liés entre eux par un lien confédératif* (9).

En fait, l'ensemble des propos que tiennent les dirigeants africains sur le « tribalisme » devrait être totalement révisé. Plutôt que s'obstiner à tenter d'exorciser par la parole ou la plume des solidarités qui restent les plus vivaces et les plus solides — et dont ils doivent d'ailleurs, sans le reconnaître, tenir compte en permanence — pourquoi ne pas fonder sur elles les institutions de demain ? Un Etat digne de ce nom, c'est-à-dire accepté par l'ensemble du corps social, doit res-

(9) P. HUGOT, *Le Tbad*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1965, p. 66.



pecter et non pas ignorer la réalité sociale. Et c'est seulement en respectant les structures réelles qu'on pourra les mettre en œuvre dans une construction qui permettra de les dépasser (10).

De grands Africains comme Kwame N'Krumah, Amilcar Cabral, Julius Nyerere, ont proclamé la nécessité d'enraciner l'action des jeunes Etats sur l'organisation culturelle, économique et politique des peuples africains, au lieu de tenter de les abolir au profit d'un « développement » qui est essentiellement l'europanisation du mode de vie des couches urbaines. Ces idées ne sont pas ignorées des dirigeants africains, mais demeurent pour eux de simples thèmes de discours : leur attachement profond à l'Etat-nation, fondement de leur pouvoir et justification de leurs privilèges, les empêche de les mettre en application.

En dernière analyse, il faudrait enfin reconnaître qu'à travers les comportements qualifiés de « tribalistes » se manifestent précisément les solidarités (sociales, économiques, politiques) dont l'absence au niveau national vide jusqu'à présent les institutions de l'Etat de tout leur contenu. Certes, c'est en ruinant ces types de solidarités que les Etats d'Europe ont affermi leur puissance et développé leur prospérité. Mais ce processus de fusion s'y est déroulé au fil des siècles... et l'Afrique d'aujourd'hui ne peut pas attendre aussi longtemps, sa situation s'aggravant rapidement dans maints domaines.

Régionaliser résolument l'Etat, donc. Mais quels niveaux retenir pour l'implantation des institutions nouvelles ? Il serait ridicule de chercher à le préciser dans l'abstrait, la notion de solidarité régionale pouvant recouvrir, d'une société à l'autre, des réalités bien différentes. *Une région ne doit pas être définie mais reconnue* : ce précepte du géographe Vidal de La Blache s'applique parfaitement ici, poussant à rechercher une organisation politique et administrative adaptée aux diverses situations, aux solidarités réelles constatées cas par

(10) Samir AMIN, *l'Afrique de l'Ouest bloquée*, Editions de Minuit, Paris, 1970, p. 44-45.

cas. Il s'agit des régions ainsi « reconnues », d'étendue très variable, qu'il faudra transférer une large part de la substance même de l'Etat.

### *Transférer à ces solidarités une large part de la substance de l'Etat*

En reconnaissant que les structures socio-politiques profondes des populations africaines demeurent encore les plus concrètes — face à un Etat très artificiel — on serait amené à calquer sur elles les institutions d'un Etat renouvelé reposant enfin sur des solidarités réelles. Les communautés naturelles — villageoises, régionales, ethniques surtout — recevraient la possibilité de se doter de leurs institutions propres, transposant et modernisant leur organisation traditionnelle. Dans le cadre d'une option résolument régionaliste, ou même fédérale, l'Etat central se verrait retirer une large part de ses pouvoirs et de ses moyens, en même temps que ses structures seraient considérablement allégées. Il conserverait intactes la souveraineté, l'ensemble des compétences extérieures (défense, diplomatie, commerce extérieur, douane, etc.) ainsi qu'une part des compétences intérieures (monnaie, une partie de l'enseignement, de la fiscalité, de la législation et de la réglementation, par exemple). Mais, dans un grand nombre de domaines, il se bornerait à élaborer le cadre à l'intérieur duquel chaque communauté modèlerait ses propres institutions et organiserait sa vie et son développement.

Le régionalisme, ou sa forme plus avancée, le fédéralisme, a été rarement invoqué par les leaders ou les penseurs du tiers monde, mais beaucoup d'entre eux ont néanmoins manifesté envers l'Etat centralisé et unificateur, comme envers sa capitale, la plus vive méfiance.

Frantz Fanon : *Dans un pays sous-développé, les membres dirigeants du parti doivent fuir la capitale comme la peste. Ils doivent résider, à l'exception de quelques-uns, dans les régions*



rurales. On doit éviter de tout centraliser dans les grandes villes (11).

Amílcar Cabral : *Nous pensons que toutes les décisions concernant les structures de cette administration nouvelle doivent être prises en fonction des besoins et de la situation de la masse paysanne qui forme la plus grande partie de notre peuple. Ainsi il ne devra plus y avoir de chaînes de commandement datant de la période coloniale — les gouverneurs de province et autres (...)* Surtout, nous voulons décentraliser autant qu'il sera possible (...). Nous sommes complètement opposés à la notion de capitale. Pourquoi les ministères ne seraient-ils pas dispersés ? (...) Pourquoi nous encombrierions-nous du falbalas d'un palais présidentiel, d'une concentration de ministères, manifestations évidentes d'une élite montante qui deviendrait bientôt un groupe privilégié ? (12)

Julius Nyerere, quant à lui, s'efforce de mettre en application en Tanzanie des conceptions assez semblables. Défiance envers un développement de type centralisé et urbain, réalisé avec des capitaux obtenus de l'extérieur, et préférence marquée pour une action essentiellement rurale, inspirent un type de développement qui se fonde sur la famille étendue, unité sociale de base : c'est l'« ujamaa », que Nyerere traduit par « familyhood » (esprit de famille) (13).

La brève expérience d'Ali Soilih, aux Comores (1976-1978), s'est, de même, caractérisée par des choix extrêmement radicaux dans le sens du démantèlement des structures administratives héritées de la colonisation, jugées « bureaucratiques » et « alliées à la féodalité ». Sur les cinq mille agents que comptait la fonction publique avant la proclamation de l'indépendance, trois mille cinq cents furent licenciés assez rapidement et durent se réintégrer dans leurs villages d'origine. Les traitements versés aux mille cinq cents agents publics conservés par le jeune Etat furent réduits dans de notables proportions.

(11) Frantz FANON, *les Damnés de la terre*, Maspero, Paris, 1961, p. 138.

(12) Amílcar CABRAL, cité par Basil DAVIDSON, *Révolution en Afrique*, Le Seuil, Paris, 1969, p. 155.

(13) Julius NYERERE, *Socialisme, démocratie, et unité africaine*, Textes traduits par Jean MFOULOU, Présence africaine, Paris, 1970.

L'organigramme administratif fut totalement refondu, et des structures originales, légères et opérationnelles, mises en place. Il ne subsista plus à la capitale qu'un noyau politico-administratif fort simplifié, proportionné à l'ampleur réelle des tâches imparties à l'Etat dans un petit pays qui cherche à se décentraliser au maximum. A la présidence de la République, comprenant aussi la défense nationale, la planification économique, la gestion du matériel de l'Etat, venaient simplement s'adjoindre deux « comités », l'un pour les affaires intérieures (enseignement, santé), l'autre pour les affaires extérieures (diplomatie, coopération).

Au niveau local, des circonscriptions nouvelles furent dessinées dans le pays, regroupant environ une demi-douzaine de villages, et dont le pôle d'animation devait être la « moudiria ». Il s'agissait d'un corps de bâtiments édifiés en rase campagne et comprenant à la fois des locaux administratifs (le « Comité populaire de la Moudiria », formé de délégués des « Comités de villages », devait élire le « Moudir » et ses adjoints) et des locaux techniques (magasin de stockage, chambre froide, dépôt pharmaceutique, abattoir, atelier de mécanique). Une ferme-pilote devait en outre être rattachée à chaque « moudiria » (14).

Cette expérience comorienne, brève et très contestable par certaines méthodes de mise en œuvre, représentait pourtant un intéressant mouvement pour « dégraisser » résolument les institutions centrales de l'Etat et transférer une large part de leurs fonctions à des institutions nouvelles, véritablement implantées en milieu rural, issues de ce milieu (car élues), et chargées d'un rôle fondamental d'animation et de développement.

Le régime de M. Ahmed Abdallah, qui prit en 1978 la place de l'équipe l'Ali Soilih, devait totalement rompre avec cette volonté de bouleversement politique et social. Il opta toutefois pour une organisation de type fédéral laissant à chacune des îles de l'archipel, érigée en entité politique, une

(14) Philippe LEYMARIE, « Décentralisation et lutte anti-féodale aux Comores », *Le Monde diplomatique*, novembre 1977.



large autonomie non seulement juridique mais aussi financière. Chacune des trois îles se gouverne au moyen de deux organes :

— Un conseil élu au suffrage universel pour quatre ans, qui vote les lois propres à l'île et donne son avis avant l'adoption de certaines lois fédérales ;

— un gouverneur, élu au suffrage universel pour cinq ans, qui assure l'exécution des lois votées par le conseil ainsi que de certaines lois fédérales, et dirige l'administration de l'île ; il est assisté de commissaires responsables individuellement devant lui mais que le conseil de l'île peut renverser collectivement en votant une motion de défiance.

Au niveau fédéral l'archipel est gouverné par une assemblée et par un président de la République, tous deux élus au suffrage universel ; ce dernier est assisté d'une équipe ministérielle dont il peut modifier la composition et que l'assemblée peut renverser (15).

Ce fédéralisme, surtout adopté pour rassurer les habitants de Mayotte (île de l'archipel restée française) et les inciter à se joindre à l'Etat comorien, a été mis en veilleuse en 1982 par un rattachement plus direct des organes de chaque île au pouvoir central.

Il n'en reste pas moins que des structures de ce type permettent le transfert par l'Etat d'une large part de ses attributions aux communautés naturelles, et laissent celles-ci gérer elles-mêmes leurs propres affaires.

(15) G. CONAC : Le rôle du fédéralisme dans l'évolution constitutionnelle des Etats d'Afrique noire, in : *Les Institutions constitutionnelles des Etats d'Afrique noire francophone et de la République malgache*, Economica, Paris, 1979, p. 262.

## Prise en main par les communautés naturelles de leurs propres affaires

La remise d'une grande partie des compétences de l'Etat aux communautés naturelles devrait se concrétiser sur trois plans :

Au plan économique les initiatives de développement prises localement se traduiraient par une meilleure mise en valeur des potentialités locales ou régionales.

Au plan administratif, une fonction publique régionalisée reposerait enfin sur des solidarités réelles, concrètes.

Au plan politique, les partis uniques centralisés, sclérosés, démobilisateurs et même policiers, pourraient céder la place à des structures de « conscientisation » et de participation assises sur la société réelle.

## Transfert des initiatives économiques au niveau régional et local

Le mythe d'un développement conçu par et pour le milieu urbain, utilisant simplement les campagnes au profit d'un projet politique centralisé et souvent même industriel, devrait être enfin dénoncé.

Il paraît clair en effet que le monde rural n'est guère, pour les couches dirigeantes, qu'une classe sociale anachronique et marginale, chargée de la production agricole qui d'une part fournit à la collectivité une partie (souvent décroissante) des biens dont elle a besoin, d'autre part procure à l'Etat les moyens de paiement nécessaires à ses importations. Seule compte donc, dans l'optique des dirigeants, la production agricole. On ne s'intéresse que peu à l'amélioration des conditions de vie du monde rural considéré comme le milieu social principal, cœur de la société. Bien au contraire, les ressources prélevées sur lui servent à l'entretien d'un Etat

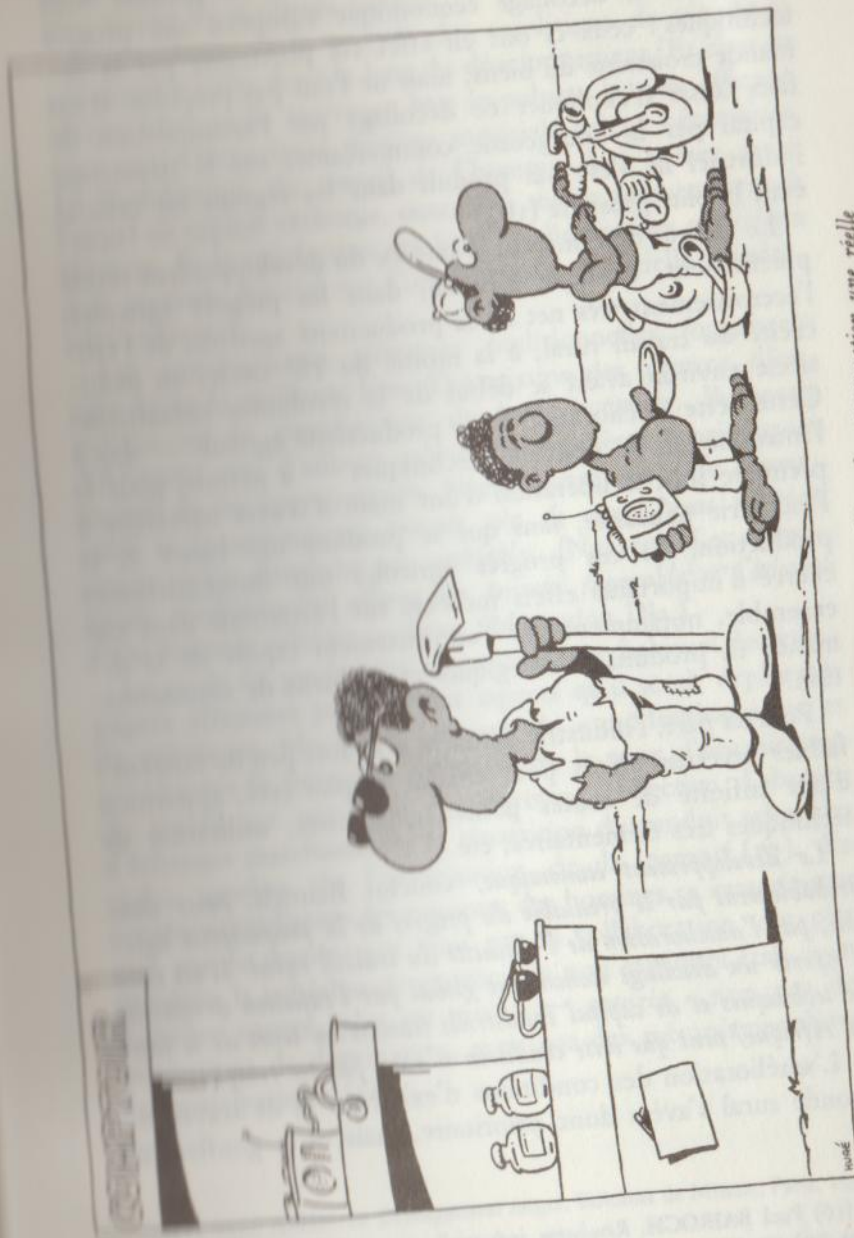


essentiellement urbain trouvant en lui-même sa propre raison d'être.

On peut même affirmer que la recherche exclusive de l'accroissement des revenus monétaires des paysans ne constitue pas en soi une politique de développement du monde rural. Il ne suffit pas, en effet, de faire sortir les paysans de l'économie de subsistance pour les intégrer dans l'économie de marché pour améliorer réellement leurs conditions d'existence. Le commerce de traite, encore omniprésent en Afrique, et en partie organisé par l'Etat lui-même, n'est pas un facteur de progrès : il revient à peu près à rémunérer (fort mal) le travail paysan par des gadgets et de la bière, et à dissimuler derrière la diffusion de certains biens de consommation une réelle stagnation des conditions de vie. De plus ce type de commerce effectué sur les producteurs des prélèvements très lourds, au profit de l'Etat et des commerçants privés.

En d'autres termes, faire entrer sans autre précaution le paysan d'Afrique dans l'économie marchande qu'exigent la ville et l'Etat ne peut suffire à réaliser le développement des campagnes, et contribue surtout à la prospérité des couches sociales urbaines. Et les dangers de cette politique sont très réels : détérioration de l'autosuffisance alimentaire des campagnes comme du pays tout entier, aggravation de la dépendance envers l'extérieur, entretien au niveau de la capitale d'une couche sociale parasite consommant beaucoup de denrées importées, etc.

Plus généralement, l'illusion d'un développement reposant sur la circulation monétaire, la ville, et l'industrie, repose sur le mythe selon lequel les sociétés « sous-développées » souffriraient d'un simple retard historique, d'un blocage au stade rural, et qu'il suffirait donc d'y introduire de l'extérieur les éléments modernisants qui leur font défaut. Ces sociétés rattraperaient ainsi leur « retard ». Paul Bairoch a amplement démontré le caractère erroné de cette conception. Il a recherché quels furent les facteurs qui amenèrent réellement la puissante poussée économique de l'Europe aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, et en tira des enseignements pour les actuels pays du



Dissimuler derrière la diffusion de certains biens de consommation une réelle stagnation des conditions de vie...



tiers monde. Il est faux, démontre-t-il en premier lieu, d'attribuer le décollage économique européen aux progrès techniques : ceux-ci ont en effet été provoqués par la demande croissante de biens, mais ne l'ont pas précédée. Il est faux aussi d'expliquer ce décollage par l'accumulation de capital par la bourgeoisie commerçante, car le démarrage industriel ne s'est pas produit dans les régions où celle-ci était la plus prospère (16).

Le facteur déterminant d'amorce du développement réside précisément, explique Bairoch, dans les progrès agricoles, l'accroissement très net de la productivité agricole, de l'efficacité du travail rural, à la moitié du 18<sup>e</sup> siècle, un demi-siècle environ avant le début de la révolution industrielle. Cette nette amélioration de la productivité agricole — due à l'introduction de nouvelles techniques — a permis, pour la première fois, la libération d'une main-d'œuvre nécessaire à l'industrie naissante, sans que se produise une baisse de la production. Et ces progrès agricoles ont immédiatement exercé d'importants effets moteurs sur l'économie dans son ensemble, notamment par l'accroissement rapide de la demande de produits sidérurgiques et de biens de consommation.

Pour sa part, l'industrie démarra avec fort peu de moyens : faibles investissements pour chaque emploi créé, apparition d'une infinité de toutes petites entreprises, utilisation de techniques très élémentaires, etc.

*Le développement économique, conclut Bairoch, passe donc probablement par le préalable du progrès de la productivité agricole, par l'amélioration de l'efficacité du travail rural. Il est vain d'espérer un décollage économique global par l'injection artificielle de techniques et de capital industriels (comme on tente de le faire en Afrique) tant que cette condition n'aura pas été remplie.*

L'amélioration des conditions d'existence et de travail du monde rural s'avère donc prioritaire, mais ni le gonflement

\* (16) Paul BAIROCH, *Révolution industrielle et sous-développement*, Mouton, Paris, 1974, p. 11 à 70.

de la capitale ni l'intensification de la circulation monétaire n'en seront les meilleurs facteurs.

L'agriculture, et le progrès des conditions de vie de la paysannerie, sont donc la base du développement. Et c'est au niveau local qu'ils recevront leur impulsion la plus efficace, sans que d'importants moyens matériels soient nécessaires. La mobilisation du travail de l'homme doit passer avant l'appel au capital extérieur, comme le répète fréquemment J. Nyerere. Et la satisfaction des besoins alimentaires nationaux doit recevoir priorité sur l'implantation artificielle d'industries coûteuses.

Les communautés africaines traditionnelles fournissent sans doute la meilleure base d'association des paysans, d'impulsion et de coordination de leurs activités. Beaucoup d'Africains ont d'ailleurs relevé les caractères foncièrement positifs de ces communautés. *Nous prenions soin de la communauté et la communauté prenait soin de nous. Nous n'avions aucune raison d'exploiter nos semblables.* (Nyerere.) *Les communautés traditionnelles offrent un terrain favorable à l'éclosion d'une économie collective moderne.* (Mamadou Dia.)

Le mode de production communautaire habituel des campagnes africaines présente des aspects qu'il serait déplorable de rejeter en bloc sous prétexte de « modernisation », et notamment la propriété collective de la terre, l'organisation du travail sur une base partiellement collective, l'absence d'échanges marchands, et la répartition du produit selon des règles proches de l'organisation de la parenté (17). En conséquence directe, les rapports des hommes se caractérisent non par la domination mais par la collaboration. Au plan politique la cohésion de ces sociétés non étatiques était — et demeure encore, plus ou moins — assurée « non par des institutions de domination, mais par des mécanismes divers de participation » (18).

(17) Samir AMIN, *Le Développement inégal*, Editions de Minuit, Paris, 1973.

pp. 10-11.

(18) P.-F. GONIDEC, *L'Etat africain*, L.G.D.J. Paris, 1970, pp. 6-7.



Affirmer pour autant que ces sociétés remplissent les conditions d'un passage immédiat à l'économie collectivisée serait néanmoins très aventureux. Plus prudemment, élaborer autour des structures socio-économiques existantes, et légitimes (le village, notamment), certains types d'organisation coopérative conçus avec l'étroite collaboration des intéressés permettrait au contraire de concilier les exigences de l'efficacité économique avec les rapports traditionnels qu'ont les hommes entre eux.

Au même niveau, la diversification des cultures et le stockage au village permettrait à la collectivité d'approcher de l'autosuffisance et d'amoinrir sa dépendance vis-à-vis des circuits commerciaux privés ou publics. La diffusion de techniques plus simples, moins coûteuses, d'utilisation plus aisée que les techniques sophistiquées des pays industrialisés, requérant pour leur mise en œuvre plus de main-d'œuvre que de capital, présente dans cette optique un intérêt certain. Elle rendrait possible le redémarrage d'activités artisanales souvent ruinées par les produits industriels importés. Elle ouvrirait la voie à la création de petites industries disséminées, utilisant les matières premières et les sources d'énergie locales, et que l'Etat protégerait de la concurrence des produits industriels de l'extérieur. Outillage agricole et biens de consommation courante pourraient ainsi être produits sur place, sans lourds investissements, rompant, ici encore, toute une série de liens de dépendance.

Cette dynamisation des villages et des régions devrait permettre, enfin, de mettre un terme à la désastreuse ségrégation entre travailleurs manuels et intellectuels, entre ruraux et citadins. L'alternance du travail aux champs et à l'atelier, le remplacement de l'école occidentalisée — aliénante et inadaptée aux besoins réels — par un système d'éducation permanente et d'enseignement mutuel, permettraient de dissoudre des clivages sociaux toujours chargés d'incompréhension, voire d'agressivité (19).

(19) René DUMONT, *L'Utopie ou la mort!* Le Seuil, Paris, 1973, pp. 151-152.



La diffusion de techniques plus simples.



La rupture effective avec une économie de type colonial, la renonciation à l'illusion monétaire, industrielle et urbaine, et la réconciliation des Africains avec leur propre génie, deviennent choses possibles si le développement prend ses racines dans la terre même où les sociétés africaines ont encore les leurs.

### *Transfert des responsabilités administratives*

Les administrations africaines actuelles, on l'a vu, semblent fonctionner beaucoup plus pour répartir des privilèges entre leurs agents que pour assumer des services publics. C'est parce qu'aucun sentiment d'une solidarité partagée à l'échelon national, faite d'un ensemble de droits et d'obligations réciproques, ne vient motiver l'action des agents de l'Etat. L'administré anonyme n'apparaît pas aux yeux du fonctionnaire comme jouissant des mêmes droits que celui avec qui il se sait lié par une solidarité villageoise, familiale, ou ethnique. La notion même de service public, exigeant de chaque agent un zèle identique quelle que soit la personne de l'administré, n'a pu encore se tailler sa place dans des sociétés très cloisonnées où les micro-solidarités demeurent, dans une certaine mesure, exclusives les unes des autres.

L'administration d'Etat se présente ainsi comme fondamentalement hétérogène, reflet plus ou moins fidèle de l'hétérogénéité de la nation. Et le service public ne s'exerce qu'à travers le filtre des liens traditionnels. Là réside certainement l'une des causes principales de l'inefficacité des administrations africaines : le service public authentique est en effet un état d'esprit qui ne peut naître qu'au sein d'une collectivité perçue par ses membres comme homogène, indifférenciée.

Devant la résistance à la fusion qu'offrent ces sociétés à base ethnique, pourquoi ne pas inverser la politique suivie jusqu'à présent — héritée de la pratique du colonisateur —, pourquoi ne remettrait-on pas aux communautés naturelles l'essentiel des responsabilités administratives ? Remplacer la fonction publique une et centralisée, paralysée par la mo-



Le service public ne s'exerce qu'à travers le filtre des liens traditionnels...



saïque d'affinités ethniques qui la compartimentent à l'infini, par une série de fonctions publiques locales ou régionales : cela permettrait d'asseoir enfin l'administration sur un authentique sentiment communautaire... qui lui fait totalement défaut au niveau de l'Etat-nation actuel. Exerçant leurs fonctions au sein de la collectivité dont ils sont membres, chargés devant leurs propres « frères » de tâches de service public, responsables devant une collectivité concrète et non plus devant une abstraction, l'Etat-nation, ces agents publics manifesteront enfin cette conscience professionnelle qui leur manque de toute évidence aujourd'hui.

Restaurer à ce niveau l'homogénéité sociologique entre la collectivité et ses administrateurs (vainement recherchée par l'Etat-nation), rendrait à l'action des pouvoirs publics (eux-mêmes redéfinis) toute sa portée. La gestion des services publics de type classique s'améliorerait d'emblée, alors que les services de nature économique acquerraient un dynamisme nouveau.

Des actions de développement, des programmes d'équipement et d'investissement, des réalisations économiques et sociales, pourraient alors se concrétiser au niveau des collectivités retenues, grâce à la participation de tous, alors qu'ils s'enlisent actuellement dans les réticences cumulées des uns et des autres. Aux réalisations « à grand spectacle » mais sans réelle efficacité sur l'évolution profonde du pays, succéderaient des actions plus modestes mais réellement prises en charge par les groupes concernés.

Loin d'entraîner, comme certains pourraient le craindre, une paralysie du développement, cette réhabilitation des solidarités et des énergies locales constituerait au contraire son véritable coup d'envoi. Libérées du mythe de l'identification au modèle occidental et à son mode de vie, les sociétés africaines pourraient enfin développer des structures économiques et un mode de production correspondant à leur génie propre.

### *Transformation radicale des partis politiques*

La vie politique africaine apparaît aujourd'hui tout autant libérée que la vie économique et administrative.

La plupart des Etats, accédant à l'indépendance, ont choisi des systèmes politiques à parti unique. Il s'agissait officiellement d'empêcher que les conflits de conceptions politiques ne viennent affaiblir l'action de l'Etat pour le développement. En réalité il s'agissait plutôt d'empêcher les solidarités géographiques, familiales, ethniques, de démembrer la fragile imitation de l'Etat-nation que l'on s'efforçait de maintenir en vie. En paralysant toute vie politique au sens libéral du terme, on paralysait aussi les luttes des différentes ethnies pour la conquête du pouvoir et le partage de ses privilèges. L'un préservait du même coup la fiction d'une unité nationale et la fiction d'un pouvoir central.

A aucun moment, semble-t-il, le postulat jacobin selon lequel la centralisation des pouvoirs et la concentration de l'initiative sont la clé de l'efficacité de l'Etat ne fut sérieusement réexaminé, en fonction des réalités africaines.

Le choix du système mono-partisan, et de la centrale syndicale unique, adopté sous prétexte d'unanimité autour des tâches de développement, sacrifiait en pratique toute possibilité d'expression des solidarités existantes sur l'autel d'une mythique « unité nationale ». La volonté d'imiter le modèle institutionnel européen conduisait ainsi à nier les énergies locales au profit d'un « Etat-nation » artificiellement planté sur le milieu socio-culturel réel, donc privé de tout soutien populaire.

Mais le parti unique s'est avéré, en près d'un quart de siècle, incapable de reconstituer autour de l'Etat-nation les solidarités qu'il tentait d'étouffer au niveau régional.

En évacuant, avec le pluripartisme, la confrontation des conceptions politiques, les régimes africains interdirent tout débat d'idées. La vie politique s'en trouva réduite à sa caricature : un tissu d'intrigues de cour. Le parti, très hiérarchisé et centralisé, à la fois omniprésent et inactif, encadre certes la



population mais en demeurant incapable de la mobiliser : il réussit essentiellement à lui inspirer de la crainte envers les dirigeants et de la méfiance envers l'Etat.

Dans de telles conditions, le parti ne constitue guère qu'un facteur supplémentaire de stérilisation des énergies existantes au profit d'un dynamisme étatique fictif, donc un puissant élément de blocage.

Ici aussi, il apparaît urgent de réconcilier les institutions avec la réalité sociale... et d'asseoir le ou les partis sur des sentiments communautaires effectivement vécus, et non plus sur une nation encore théorique.

Les partis centralisés, monolithiques, s'imposant d'en haut aux personnes et aux groupes, devraient céder la place à des organisations constituées au niveau de chaque communauté de base, villageoise par exemple. Liés entre eux par des intérêts très concrets, partageant la même culture, le même type d'existence, les membres de ces communautés s'intégreraient de bien meilleur gré à une association politique — locale ou régionale — qu'ils auraient eux-mêmes constituée. A ce niveau en effet l'intérêt général communautaire ne se distingue pas trop des intérêts particuliers : l'association de tous en une organisation qui assurerait la participation de chacun au gouvernement de la collectivité devrait, dès lors, rencontrer un accueil favorable.

Un tel processus amènerait donc la naissance d'associations politiques locales incarnant, chacune, le consensus d'une population. Ces associations pourraient se fédérer au niveau régional ou ethnique en un « parti », sans qu'apparaisse en son sein une notable hétérogénéité d'intérêts et de conceptions.

A leur tour, ces partis régionaux se fédéreraient, donnant naissance au parti politique national (ou à plusieurs partis politiques). Celui-ci, issu, par conséquent, d'un rassemblement d'organisations elles-mêmes solidement ancrées dans la réalité sociale, serait enfin capable de permettre la formation, à partir de communautés très différentes dans leur culture comme leur système économique, d'une politique centrale, ou fédérale, pour les matières d'intérêt commun.



*Des organisations constituées au niveau de chaque communauté de base...*



Ressuscité et structuré au lieu d'être combattu, l'esprit de communauté fournirait ainsi aux nouvelles institutions le profond consensus qui fait largement défaut aux actuels Etats africains.

✓ Transférer une large part des attributions de l'Etat, et de sa substance même, aux collectivités naturelles, remplacer l'actuelle fonction publique d'Etat (déraisonnablement gonflée et mue par d'autres incitations que le service public) par des fonctions publiques régionales œuvrant au sein même des communautés dont elles sont issues, transformer le parti centralisé, hiérarchisé et souvent policier, en une confédération de partis régionaux, tels pourraient donc être les grands axes d'une politique tendant — enfin — à résorber les blocages et à libérer les créativité internes des sociétés d'Afrique noire.

De tels choix présupposent, bien évidemment, l'abandon résolu de la fiction selon laquelle l'Afrique aurait vocation à emprunter le modèle de développement, les rapports de production, et le type de consommation que connaissent aujourd'hui les sociétés industrialisées. En effet, ce mythe, s'il est à l'origine d'une partie des efforts de développement entrepris, engendre surtout, on l'a montré, les principaux blocages à une évolution des sociétés africaines qui soit à la fois profonde et harmonieuse.

✗ Quels que soient les éventuels changements de régimes politiques dans le monde industrialisé, il est vain d'attendre de l'homme blanc qu'il renonce à ses privilèges, à ses « droits acquis ». Il est donc vain d'espérer d'un éventuel « Nouvel ordre économique mondial », une véritable redistribution des cartes, accordant au tiers monde une promotion économique qu'il n'aurait pas conquise par ses propres efforts de remise en question.

L'Afrique détient d'ores et déjà les moyens matériels d'accéder par elle-même à un certain type de développement,

c'est-à-dire à une organisation sociale où les déséquilibres, les frustrations, l'ignorance et la misère se résorberaient. Mais encore faut-il rompre résolument l'amarre, abandonner avec lucidité l'idéologie industrielle et monétaire, la fascination de la ville, de l'automobile, de la consommation. Dans cette optique un certain repli de ces pays sur eux-mêmes paraît nécessaire : il les protégerait des influences désagrégeantes et leur permettrait, en les libérant des modèles obsédants, l'effort d'authenticité indispensable.

objections

les plus fréquentes ?

Les arguments en faveur de l'abandon de l'Etat sont généralement présentés de deux manières : soit en montrant que l'Etat est une structure qui ne peut que nuire au développement, soit en montrant que l'Etat est une structure qui ne peut que nuire à la démocratie.

Les premiers arguments sont ceux de l'Etat-cadavre, qui prétend que l'Etat est une structure qui ne peut que nuire au développement. Les seconds arguments sont ceux de l'Etat-cadavre, qui prétend que l'Etat est une structure qui ne peut que nuire à la démocratie. Les deux arguments sont en fait des variantes d'un même argument : l'Etat est une structure qui ne peut que nuire.

Il est donc vain d'attendre de l'homme blanc qu'il renonce à ses privilèges, à ses « droits acquis ».



## Réponses aux objections les plus fréquentes\*

Les propositions que l'on vient de lire suscitent généralement une attitude de rejet chez les Africains, et l'ironie des non-Africains.

Les premiers en effet, cadres ou futurs cadres, supportent mal que soient mises en question les institutions dont ils attendent les privilèges auxquels ils se préparent — et leurs familles derrière eux — depuis longtemps. Souvent conscients de la paralysie de l'État, ils s'entretiennent (comme naguère leurs aînés) dans l'illusion que l'arrivée dans les rangs de l'État de la nouvelle génération dont ils font partie va purifier les comportements et entraîner enfin le démarrage tant attendu. Depuis vingt ans cet espoir a toujours été déçu, et il est maintenant évident, pour qui veut bien regarder, que les comportements de laisser-aller, de corruption, de favoritisme, ne sont pas la cause de la stagnation de l'Afrique, mais bien plutôt la conséquence inévitable et mortelle de l'inadaptation des institutions aux réalités sociales. En se bornant à rechercher dans les défauts des

\* Débat publié de mars à juin 1980 dans les colonnes de *La Semaine africaine*, hebdomadaire paraissant à Brazzaville.



hommes l'explication des blocages de l'Afrique, on reste incapable de sortir de l'impasse... et l'on justifie les explications racistes du genre : « nous l'avions bien dit, ils sont incapables de... »

Il faut remonter plus haut : les institutions importées sont, en profondeur, ressenties par tous, même par les responsables, comme étrangères, et ce gouffre béant entre elles et la culture réelle engendre les comportements laxistes que l'on croit, à tort, à l'origine de tout le mal. L'univers des bureaux ne coïncide pas avec l'univers de la solidarité. Et les grandes proclamations s'avèrent impuissantes à modeler le second sur les structures du premier. Il reste donc — car il y a urgence — la démarche inverse...

Ces propositions de pouvoir régional provoquent aussi l'ironie sceptique des non-Africains. Au nom d'un prétendu « réalisme » ils se refusent à envisager que le type d'Etat qu'ils ont apporté à l'Afrique (et qu'ils y maintiennent souvent à bout de bras) ne soit pas la meilleure technique pour résoudre les problèmes du continent. Ce qui nous a réussi, pensent-ils, ne peut qu'être excellent pour eux ; et si ces institutions centralisées fonctionnent si mal en Afrique, c'est qu'elles y sont en de mauvaises mains...

Ces deux réactions se rejoignent donc dans un commun refus de remettre en question les institutions existantes. Refus des dirigeants africains et de ceux qui se préparent à les remplacer, car tout ce qui vient du monde industriel est revêtu d'un irrésistible prestige, et aussi car cet Etat est — ou sera — le fondement de leurs privilèges. Refus des non-Africains aussi, car leur mainmise sur ces pays, sur leurs élites, sur leur économie, passe nécessairement par une vaste capitale concentrant tous les responsables, tous les pouvoirs, et tous les moyens financiers.)

Il n'est donc guère aisé aujourd'hui de suggérer que l'Afrique rejette les modèles étatiques importés et recherche en elle-même, dans son propre patrimoine, les fondements d'un Etat africain nouveau qui bénéficierait enfin de la confiance, donc de la participation des hommes. Pourtant, une telle conversion pourrait tout changer...

## Question

*L'établissement de pouvoirs régionaux fondés sur les solidarités traditionnelles ne va-t-il pas entraîner l'éclatement du cadre national, déjà très fragile, par la sécession des diverses régions ?*

Cette objection est celle qui est faite le plus souvent. On peut y faire deux réponses.

En premier lieu, il faut prendre conscience de ce que la sécession, qui est le refus d'accepter un cadre commun et de s'y intégrer, est d'ores et déjà présente dans les pays d'Afrique. Nous voulons parler de cette attitude généralisée, à la fois individuelle et collective, de refus de reconnaître les institutions de l'Etat-nation comme un bien commun assumé par chacun et demandant l'engagement de tous. L'individu se tient en retrait, sur la touche, regardant l'Etat comme une entité qui lui est extérieure et n'ayant d'existence que par les avantages ou les sanctions qu'elle est susceptible de distribuer. Ce rejet de la collectivité globale — bien que certains comportements puissent faire illusion — au profit des collectivités parcellaires équivaut à une attitude diffuse mais générale de sécession. Or nous proposons justement ici de prendre en compte cette attitude au lieu de la nier, et d'utiliser les solidarités sur lesquelles se replient les hommes comme fondements d'un édifice plus vaste à construire progressivement mais sûrement.

On peut faire une seconde réponse à l'évocation d'un risque de sécession : les nombreux Etats fédéraux — dont certains recouvrent plusieurs nations — que connaît le monde actuel, sont arrivés à faire cohabiter puis collaborer des populations souvent très disparates parmi lesquelles s'est ainsi formée, peu à peu, une conscience nationale : loin de se disloquer, ces Etats se sont homogénéisés et renforcés. Les techniques fédérales, plus répandues qu'on ne le croit, sont utilisées, selon des modalités variables, dans des Etats très divers : les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil,



l'Allemagne occidentale, la Suisse, le Venezuela, la Tchécoslovaquie, l'Australie, l'U.R.S.S., la Yougoslavie, l'Inde, le Nigeria, l'Argentine, l'Afrique du Sud, les Comores, les Emirats arabes unis, la Malaisie, notamment. L'Italie a donné à ses diverses régions une autonomie considérable, l'Espagne est en train de faire de même, et l'Iran semble préparer une « autogestion » régionale proche du fédéralisme.

↳ L'idée fédérale, qui est une philosophie plutôt qu'une technique précise, a permis de faire accepter par des populations parfois très hétérogènes un cadre étatique assez souple, respectant leurs particularismes, alors qu'elles se seraient dressées contre un ordre uniforme, rigide, et centralisé. Ces pays ont ainsi pu acquérir une cohérence que l'on n'aurait pu espérer autrement : la formation d'une conscience nationale a été ainsi rendue possible, et l'Etat, loin d'éclater, a pu se renforcer.)

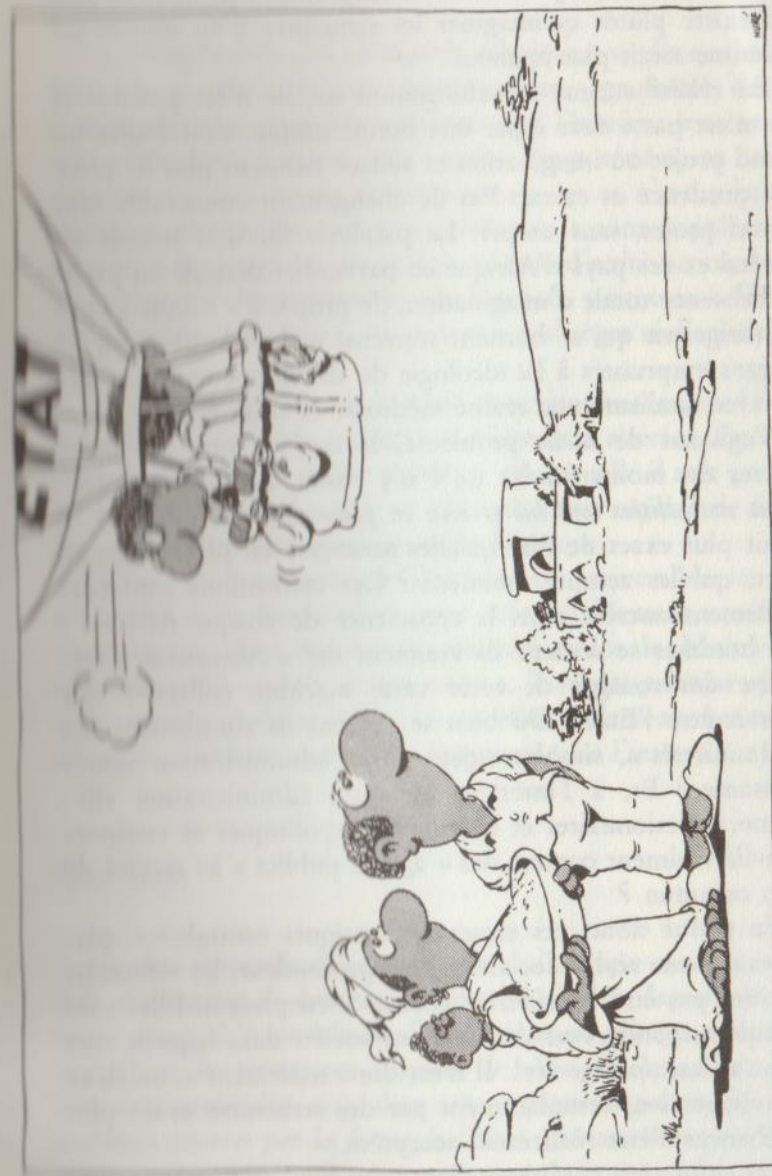
↳ Le fédéralisme n'entraînerait donc pas l'éclatement d'un cadre national déjà fragile mais, bien au contraire, faciliterait son renforcement.

### Question

✱ Cette proposition de décentraliser l'Etat en le fondant sur les solidarités ethniques paraît complètement irréaliste et utopique. Les structures étatiques centralisées sont bel et bien en place chez nous, et nos solidarités traditionnelles, fondées sur l'appartenance ethnique, se désagrègent rapidement. Or ce qui est proposé ici, c'est de revenir en arrière. C'est impossible et d'ailleurs ce serait une régression inadmissible.

Cette critique est formulée très fréquemment, mais pas toujours en termes aussi courtois !

Le prétendu « réalisme », refus obstiné d'imaginer autre chose que ce qui existe est l'un des grands facteurs de blocage du monde actuel, et notamment du tiers monde. Et l'accusa-



L'Etat, comme suspendu au-dessus de la société...



tion d'« utopie » est prompte à venir sur les lèvres ou sous la plume de ceux qui préfèrent se cramponner frileusement à ce qui existe plutôt qu'imaginer les structures d'un monde où l'homme serait plus épanoui.

En réalité aucune transformation sociale n'est possible si elle n'est pas « tirée » par une bonne utopie, c'est-à-dire un grand projet où imagination et audace tiennent plus de place que prudence et calcul. Pas de changement concevable sans un tel projet, sans utopie. La paralysie du tiers monde en général et des pays d'Afrique en particulier découle en partie de l'absence totale d'imagination, de projet, d'« utopie » chez les dirigeants qui se bornent souvent, malgré l'utilisation de slogans empruntés à l'« idéologie du développement », à gérer avec fatalisme une réalité médiocre et stagnante.

S'agissant de notre problème, la critique que fait notre lecteur est moins fondée qu'il n'y paraît. *Les structures étatiques centralisées sont bel et bien en place chez nous*, écrit-il. Il serait plus exact de dire qu'elles *paraissent* en place. Car, en effet, qui les accepte vraiment ? Ces institutions sont-elles réellement ancrées dans la conscience de chaque Africain ? Les hommes se sentent-ils vraiment des « citoyens », c'est-à-dire des rouages de cette vaste machine collective que devrait être l'Etat ? Ou bien se sentent-ils simplement des « administrés », simples sujets d'une administration toute-puissante ? Et, à l'intérieur de cette administration elle-même, fonctionnaires et responsables politiques se comportent-ils vraiment comme des « agents publics » au service du bien commun ?

En réalité donc, ces structures étatiques centralisées, placées sur une réalité sociale qui, en profondeur, les refuse, ne peuvent pas être considérées comme « en place ». Elles sont comme suspendues au-dessus d'une société dans laquelle elles n'ont aucun ancrage réel. Il n'est donc nullement scandaleux d'envisager leur remplacement par des structures ayant plus de chances d'être réellement acceptées.

Les solidarités traditionnelles, à fondement ethnique, sont en voie de disparition, nous dit notre correspondant ; elles représentent donc le passé, et fonder sur elles les institutions

de l'Etat nouveau serait une inadmissible régression historique. Correct en théorie, ce raisonnement ne tient pas compte des faits.

La désagrégation des solidarités ethniques, si elle est bel et bien en marche, est une transformation profonde de la culture africaine et se déroule donc avec l'extrême lenteur de tout phénomène culturel. Dix années, vingt années, ne suffisent pas à l'achèvement de ce processus, et ce n'est qu'après plusieurs générations que ces solidarités seront supplantées par une conscience nationale. Les slogans d'unité nationale et les rencontres internationales de football, prétextes à fièvre « nationaliste », s'avèrent impuissants à abréger réellement ce délai.

En conséquence, ce qui existe concrètement aujourd'hui, ce sont ces solidarités régionales, même déjà altérées. Et elles constituent la seule réalité politique sur laquelle il soit possible, actuellement, d'asseoir un Etat qui serait capable de faire face, enfin, aux réels problèmes de l'Afrique.

Certes, la dynamique de l'histoire est irréversible, et les solidarités dont nous parlons sont irrémédiablement vouées à s'estomper un jour derrière la solidarité nationale. Mais elles sont, pour pas mal de temps encore, *la réalité politique africaine*, et c'est donc sur elles, et sur elles seulement, que tout effort de développement doit s'appuyer *pour l'instant*.

## Question

*La cause essentielle de la stagnation de l'Afrique réside surtout dans la situation de domination néo-coloniale dans laquelle elle se trouve encore. L'impérialisme, l'assujettissement politique et économique sont les principaux ennemis de notre développement. La lutte anti-impérialiste exige donc notre engagement prioritaire. Les problèmes soulevés par la forme de l'Etat sont au contraire d'importance secondaire : ils trouveront leur solution d'eux-mêmes lorsque nous aurons conquis notre indépendance économique réelle. Ne détournez-vous pas l'attention des vrais problèmes ?*



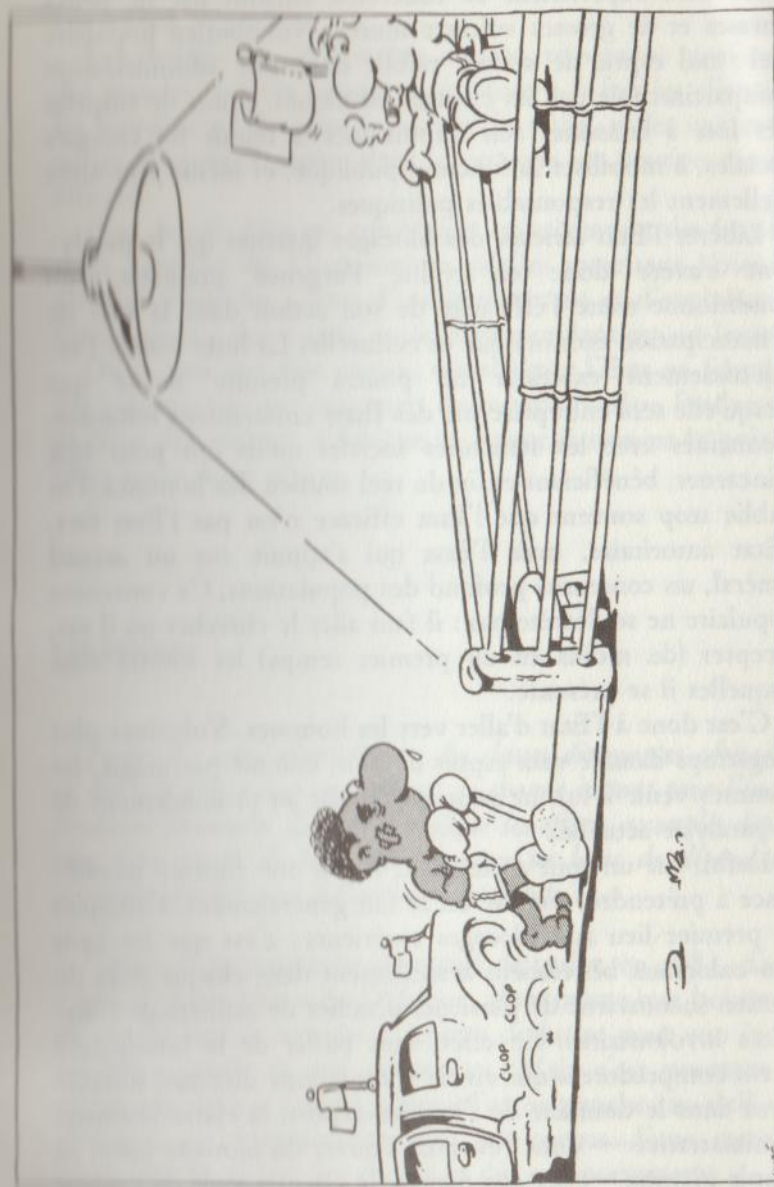
Quels sont les « vrais » problèmes, quels sont les problèmes prioritaires ? Tout est là en effet, et il n'est guère étonnant que nombre de lecteurs s'offusquent de ne pas retrouver dans les analyses que l'on a proposées ici les diatribes classiques contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, qui émaillent la plupart des textes consacrés à la question africaine.

→ Certes, la domination impérialiste et l'exploitation néo-coloniale sont des réalités tangibles, incontestables, qui s'opposent bel et bien au développement, c'est-à-dire à la formation d'économies nationales cohérentes et équilibrées. Il s'agit donc là d'un blocage d'origine externe extrêmement puissant, et qui n'est pas niable.

Si l'on n'en a pas parlé ici, c'est tout simplement parce que les analyses du problème africain en ces termes abondent depuis une vingtaine d'années. Une volumineuse littérature (ouvrages, périodiques spécialisés, recherches scientifiques) a mis en évidence les multiples rouages qui assujettissent les économies des pays de la « périphérie » du système capitaliste à celles des pays du « centre » de ce système (Samir Amin). Et tous les pays d'Afrique, qu'ils le veuillent ou le refusent, se trouvent à la « périphérie » de l'organisation économique occidentale. Les réflexions sur l'impérialisme économique, politique, et culturel, sont courantes... et, en Afrique même, maints régimes s'en réclament : leur bilan dans la voie du développement n'en paraît pourtant pas plus satisfaisant.

[C'est que peut-être la charrue a été mise devant les bœufs : une société peut-elle vraiment s'attaquer à ses blocages externes si elle ne s'est pas préoccupée de ses blocages internes ? Un boxeur monte-t-il sur le ring, pour affronter son adversaire, si une maladie le prive de son énergie ? Les Etats africains ressemblent souvent à un boxeur qui défierait un concurrent alors qu'il a, lui-même, de la peine à tenir debout. Il n'est guère étonnant que le combat tourne immédiatement à son désavantage, et que son adversaire triomphe sans peine...

Tel notre boxeur malade, l'Etat-nation en Afrique est une



*Les Etats africains ressemblent souvent à un boxeur bien faible...*



entité politique fragile, infirme, juste esquissée, dont l'existence bien superficielle se concrétise surtout par de belles phrases et de grosses voitures noires. Nul soutien populaire réel ; nul esprit de service public dans une administration compartimentée par les clivages ethniques. Point de surprise dès lors à constater son impuissance à réunir les énergies sociales, à mobiliser la fonction publique, et même à motiver réellement les responsables politiques.

Libérer l'Etat africain des blocages internes qui le paralysent s'avère donc en réalité l'urgence première, qui conditionne toute l'efficacité de son action dans la voie de l'émancipation économique et culturelle. La lutte contre l'assujettissement extérieur ne pourra prendre forme que lorsqu'elle sera entreprise par des Etats entièrement refondus, réconciliés avec les structures sociales qu'ils ont pour rôle d'incarner, bénéficiant enfin du réel soutien des hommes. On oublie trop souvent que l'Etat efficace n'est pas l'Etat fort, l'Etat autoritaire, mais l'Etat qui s'appuie sur un accord général, un consensus profond des populations. Ce consensus populaire ne se décrète pas : il faut aller le chercher où il est, accepter (du moins en un premier temps) les formes sous lesquelles il se présente.

✱ C'est donc à l'Etat d'aller vers les hommes. S'obstiner plus longtemps dans le vain espoir de voir, comme par magie, les hommes venir à lui, ne peut qu'aboutir au prolongement de sa paralysie actuelle.

Enfin, sur un tout autre plan, il y a une énorme incohérence à prétendre, comme on le fait généralement, s'attaquer en premier lieu aux blocages extérieurs : c'est que les liens néo-coloniaux bénéficient actuellement dans chaque pays du soutien inconscient de plusieurs dizaines de milliers de complices involontaires. En effet, sans parler de la bourgeoisie dite « compradore » qui vit de spéculations diverses, notamment dans le domaine de l'import-export, la classe politico-administrative — dont l'éventail s'ouvre du ministre jusqu'au simple planton — tire son niveau de vie privilégié de l'extraversion de l'économie, du maintien d'une économie de traite : exportation à vil prix des produits du sol et du sous-

sol pour pouvoir verser les traitements de la fonction publique et importer de coûteux biens de consommation réservés à cette minorité.

Les intérêts de ces couches sociales rejoignent ainsi ceux des grandes sociétés étrangères qui sont à la fois les clients et les fournisseurs de cette économie de traite, et les uns et les autres s'apportent donc, dans la pratique, un soutien mutuel efficace.

Il va de soi, dans ces conditions, qu'escompter des institutions actuelles de l'Etat-nation qu'elles remettent sérieusement en cause les « liens d'assujettissement et d'exploitation économique » dont parle notre correspondant est un leurre.

On le voit une fois encore, transformer l'Etat en fonction des exigences et des structures du monde rural — fondement et cœur des sociétés d'Afrique — apparaît comme le préalable à toute autre action.

## Question

*Parler d'« auto-colonisation » des classes dirigeantes africaines est faire insulte à leur engagement de chaque instant pour l'indépendance nationale. Comment négliger les efforts accomplis depuis plus d'un quart de siècle pour rompre les liens de dépendance assujettissant nos pays à l'ancienne métropole ?*

Certes, il peut paraître choquant de parler, en 1983, d'une « auto-colonisation » de l'Afrique, alors même que beaucoup de ses fils ont le sentiment sincère de lutter pour son indépendance totale et son renouveau. Mais c'est pourtant le terme qui vient à l'esprit lorsque l'on se penche, au-delà des discours, des proclamations, et des propos d'une certaine presse, sur la réalité des choses et des comportements.

Certes, on ne peut pas nier les pressions permanentes, multiformes, et insistantes qu'exercent, consciemment, les



anciennes puissances coloniales (comme les nouvelles puissances sans passé colonial) pour maintenir les pays d'Afrique dans leur zone d'influence... ou les y intégrer. Mais ces pressions sont très fréquemment dénoncées, et le sont depuis longtemps, y compris par ceux-là même qui y cèdent... Il semble donc plus important de réfléchir sur le fait que ces pressions paraissent, en fait, accueillies par un terrain très favorable, comme si les Africains, au fond, se plaisaient dans un rôle d'imitateur. Tout se passe comme si l'on craignait toute rupture avec les modèles proposés par l'Europe. Bien sûr, les civilisations dominantes attirent toujours à elles les civilisations dominées, et l'Europe elle-même a, de toute évidence, et dans de nombreux domaines essentiels, emboîté le pas aux Etats-Unis. Mais notre problème est celui de l'Afrique, et de la restauration, sous des formes nouvelles, de ses équilibres massacrés.

Le phénomène d'imitation est bel et bien général, et même si, creusant dans l'épaisseur de l'homme africain, on constate qu'il ne touche que des comportements superficiels, le mal est fait et les vêtements d'emprunt, paralysants, sont endossés. Et là réside la grande réussite, l'impact durable de la colonisation : avoir semé les graines d'un besoin d'imitation que se transmettront les générations. Point n'est besoin ensuite de domination néo-coloniale ; chantage et contraintes sont inutiles ; il suffit d'encourager ce besoin d'imitation, en faisant croire qu'il s'agit là de la voie vers le « développement » ! Les Africains se maintiendront ainsi d'eux-mêmes, quelles que soient les options politiques qu'ils proclament, dans des attitudes faisant de leurs sociétés des sociétés dépendantes, assujetties. Et de ce fait même, ce fameux « développement », animal mythique dont personne ne tente de dessiner le visage, demeure toujours hors d'atteinte alors que, dans certains domaines, la régression est, elle, bien tangible.

Ce phénomène d'imitation se déroule à plusieurs niveaux.

Au niveau des institutions politiques et administratives, tout d'abord, l'héritage colonial n'a jamais été sérieusement remis en question. Conscients de la faiblesse de leur soutien populaire, les régimes africains se sont simplement réfugiés

rapidement dans l'autoritarisme en supprimant le pluralisme des partis politiques et des syndicats : c'était là la voie de la facilité, celle qui permettait de ne pas toucher, au fond, à la physiologie de l'Etat tel que le colonisateur l'avait mis en place avant son départ. L'autre voie permettant de pallier la faiblesse du sentiment national aurait pu être la quête du consensus populaire au niveau où il existe, c'est-à-dire au niveau des collectivités naturelles (villages, régions, ethnies, etc.) ; mais cette voie aurait exigé une refonte complète de l'Etat, donc une audacieuse rupture avec le modèle hérité par le... Père, et nul ne s'y risqua.

Au niveau économique, les Etats africains héritent à l'indépendance d'une économie de traite, d'une économie capitaliste. Avec l'aide de l'administration, les grandes compagnies européennes se procurent à vil prix les produits du sol (mais les paysans sont contraints, parfois par la « chicotte », à délabrer quelque peu leurs cultures vivrières, et les forêts, quant à elles ne sont pas replantées) et les produits du sous-sol. Pour récupérer les pouvoirs d'achat ainsi distribués, elles importent dans ces pays une gamme de produits de l'industrie occidentale dont beaucoup sont inutiles, inadaptés aux besoins, ou carrément nocifs. Les Etats indépendants, écrasés sous la charge financière d'une administration centrale pléthorique (là encore, l'imitation...) et se gonflant chaque année, écrasés aussi sous les privilèges ruineux de leur classe dirigeante, ne purent trouver les ressources financières dont ils avaient besoin pour leur simple entretien que dans un maintien et un développement de cette économie de traite. Ils se firent donc les agents de l'exploitation de la paysannerie, de la forêt, ou du sous-sol, et la classe politico-administrative devint en même temps une cliente de choix pour les produits de la société de consommation.

Dans ses grandes lignes, le schéma de fonctionnement des économies africaines est donc resté le même (au détriment de toute réelle action de développement) parce qu'une certaine couche sociale (de plus en plus large) y a intérêt.

Au niveau culturel enfin, le réflexe d'imitation est particulièrement poussé et ses conséquences particulièrement dé-



sastreuses puisque la culture conditionne tous les autres comportements. N'est-il pas choquant, par exemple, que, plus de vingt années après l'indépendance, l'essentiel de l'enseignement en Afrique francophone tende encore vers ce but suprême : la délivrance de diplômes bénéficiant de l'« équivalence » avec ceux des universités françaises ? Ainsi, pour permettre à quelques centaines d'étudiants d'aller faire des doctorats en France, se trouve définitivement bloquée toute possibilité de refonte radicale de l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) afin de l'adapter aux problèmes spécifiques du pays et aux buts qu'il voudrait s'assigner. D'où l'énorme gâchis qu'engendre cet enseignement chez ceux qu'il rejette. Et, du même coup, se perpétue la présence, à la tête de ces Etats, d'une petite couche d'« intellectuels » appelés « les Blancs », presque totalement coupés des problèmes de la masse de leurs concitoyens, et considérés par ceux-ci comme quasiment étrangers à leur société. Entre leurs mains, l'Etat a bien peu de chances d'acquiescer un jour le soutien populaire qui lui fait si cruellement défaut.)

Structures de l'Etat, orientation de l'économie, organisation de l'enseignement, voici trois grands domaines (parmi d'autres) dans lesquels, en réalité, le souci de maintenir l'héritage colonial passe avant la volonté d'imaginer du nouveau. La conviction est donc profondément enracinée selon laquelle il n'y a pas de salut en dehors de l'imitation du modèle qui a, apparemment, « réussi » à l'Europe. Et c'est cette conviction omniprésente que l'on peut, peut-être, sans abus de langage, qualifier d'« auto-colonisation ».)

## Question

*Proposer un fédéralisme à l'intérieur des actuels Etats serait aggraver la « balkanisation » du continent déjà perpétrée par le colonisateur qui détruisit de vastes ensembles politiques (Royaume*

*de Konga, Empire du Ghana, Royaumes du Soudan, de Songhaï, du Mali, etc.) au profit des micro-Etats que nous connaissons. Au contraire la mise en place de structures fédérales est souhaitable au niveau régional (Afrique centrale, Afrique occidentale, par exemple) et même à l'échelle du continent, « du tropique du Cancer au Cap de l'Estuaire Indien à l'Océan Atlantique », comme le réclame l'historien Cheik Anta Diop.*

On a mille fois raison de se faire l'avocat d'un fédéralisme inter-étatique sur le continent africain, seul moyen de remédier à la « balkanisation » du continent et de constituer ces « grands ensembles » qui favoriseraient beaucoup le développement économique.

Cette proposition est très ancienne. La France, sentant que le puissant désir d'accéder à la souveraineté poussait les jeunes républiques à sortir de la communauté « institutionnelle » mise sur pied par la Constitution française du 4 janvier 1958, incita les pays de l'A.O.F. comme ceux de l'A.E.F. à accéder à l'indépendance en conservant ce cadre fédéral. Il était évident en effet, pour les dirigeants français (et, contrairement à ce que pensent certains intellectuels africains, ne souhaitaient nullement l'échec de l'Afrique, bien au contraire) que le découpage de ses territoires coloniaux ne pouvait absolument pas engendrer des Etats indépendants viables ; car cela n'avait jamais été le but envisagé hors des conquêtes coloniales, à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Et, de fait, certaines tentatives furent faites, à l'époque, pour conserver le cadre fédéral par-delà l'indépendance. En janvier 1959, le Sénégal et le Soudan formèrent la fédération du Mali, à laquelle se joignirent ensuite, pendant quelques mois, la Haute-Volta et le Dahomey. En Afrique équatoriale, le Congo, la République centrafricaine et le Tchad eurent, durant le premier semestre de l'année 1960, l'intention d'accéder à l'indépendance ensemble, en formant une fédération : l'Union des Républiques d'Afrique centrale.

Mais ce furent les dirigeants africains eux-mêmes qui firent avorter ces tentatives de regroupement. Pourquoi ?



Tout simplement parce que pour faire partie d'un groupe il faut être solide, sûr de soi. Et les dirigeants de ces nouveaux pays prenaient conscience du caractère totalement artificiel donc extraordinairement fragile de ces Etats naissants, et pensaient qu'il était préférable de se replier à l'intérieur de leurs frontières pour y travailler, en pleine souveraineté, à la « fabrication » d'un sentiment national.

Ces problèmes de fragilité nationale ont gardé, vingt ans plus tard, une grande partie de leur acuité, et les gouvernants africains ne sont donc pas plus enclins qu'en 1960 à s'associer à d'autres Etats au sein d'ensembles fédéraux. Se déclarer aujourd'hui partisan d'un fédéralisme interafricain reste donc un simple vœu pieux, aussi longtemps que les Etats resteront ce qu'ils sont, c'est-à-dire des « coquilles vides » sans contenu vraiment consistant sur le plan humain, social, culturel, en un mot : national.

Et justement, nos propositions tendent à permettre enfin la formation de ce contenu national. Comment ?

Au point de départ se trouve la constatation suivante, évidente pour qui ouvre les yeux et ne se berce pas de mots : dans l'état actuel des choses, l'existence et le fonctionnement (même très imparfait) de l'Etat-nation, unitaire et centralisé, *aggravent* souvent les tensions interethniques et *s'opposent* donc à la formation rapide d'un sentiment national. En effet, ce type d'Etat, transposé de la France, réalise la concentration dans la capitale de tous les pouvoirs et de tous les moyens financiers, au détriment du reste du pays, dont la substance se trouve parfois véritablement « pompée ». Du coup, se forme à la capitale une sorte d'énorme gâteau (le pouvoir, l'argent, les emplois administratifs) qui suscite des convoitises de toutes parts, et attise les rivalités interethniques beaucoup plus fortement que le colonisateur ne l'a jamais fait. C'est ainsi que dans certains pays ces rivalités sont *plus aiguës* aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1960, et qu'il y a eu non pas progression mais souvent régression de l'homogénéité nationale. Les institutions jacobines, uniformes et centralisées, héritées de l'ancien colonisateur, ont donc eu, fréquemment, l'effet inverse de celui que l'on atten-

dit d'elles. Au mieux, la formation d'une conscience nationale et du sens de l'Etat ne se fait qu'avec une lenteur (n'oublions pas qu'il s'agit d'un phénomène culturel) hors de proportion avec la rapide détérioration de la situation économique et alimentaire des populations dans nombre de pays.

Comment sortir de ce cercle vicieux ? Beaucoup ont recouru à l'autoritarisme, mais ils ont échoué comme les autres. Il reste alors une issue et c'est celle que l'on propose ici.

Qu'y a-t-il de solide, qu'y a-t-il de ferme dans les sociétés africaines actuelles ? Les solidarités traditionnelles : villageoises, claniques, ethniques, religieuses, linguistiques, etc. Certes, elles ont commencé à se désagréger sous l'impact de la modernité, mais elles demeurent (parfois sous des formes différentes, avec des regroupements) très vivaces, plus puissantes en tout cas que l'embryonnaire solidarité nationale. C'est donc sur elles, et sur elles seulement, que l'on peut construire quelque chose. D'où l'idée d'effectuer une décentralisation résolue, pouvant aller jusqu'à une certaine forme de fédéralisme (qui reste à imaginer) de manière à transférer de la capitale (qui en fait fréquemment mauvais usage) vers les différentes régions du pays une large part des pouvoirs, des moyens, et des cadres qu'elle a jusqu'à présent concentrés. Et l'on peut être certain que l'esprit de service public naîtra de lui-même dans des administrations régionales ethniquement homogènes, alors qu'il ne cesse de régresser dans les actuelles administrations d'Etat, paralysées à cause de leur hétérogénéité ethnique. Bien évidemment, la formation (tout naturelle entre « frères ») de cet esprit de service public changera tout : *tout deviendra possible*, alors que tout est impossible aujourd'hui. Sur ces entités régionales solides, structurées, actives, l'Etat central considérablement allégé, voire fédératif, pourra s'appuyer fermement et agir, enfin, au nom d'un peuple avec lequel il sera réconcilié.

Voilà pour le court ou moyen terme. A long terme, le sentiment national se sera renforcé (on l'a constaté dans tous les Etats fédéraux) et pourra fournir la base d'institutions plus centralisées, plus proches de celles que connaissent les Etats industriels. Est-ce souhaitable ? Ce sera aux Africains